

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 22 (1889)

Artikel: Étude sur la rédemption
Autor: Durand, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379452>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDE SUR LA RÉDEMPTION ¹

PAR

LOUIS DURAND

professeur à Lausanne.

A la suite d'une discussion ébauchée l'an dernier sur le sujet de la Rédemption, — discussion qui m'avait montré combien sur ce sujet nous sommes loin de nous entendre, mais surtout combien plusieurs sont loin de s'entendre eux-mêmes, — j'avais pris à part moi la résolution d'y revenir dans un de nos prochains entretiens. Quelques jours après, je recevais l'ouvrage que M. Ecklin, pasteur allemand à Neuchâtel, vient de publier sur la signification et la valeur de la mort du Christ pour notre salut. (*Der Heilswerth des Todes Jesu*, 1 vol. in-8, de 232 pages.) Je crus un moment l'occasion toute trouvée de réaliser mon dessein en vous apportant un compte rendu de cet ouvrage, avec lequel je me trouvais généralement d'accord. Cependant, après une lecture attentive, je renonçai bientôt à cette idée ; je reculai devant la difficulté de rendre dans un français supportable tout ce qui a été pensé et écrit en allemand, et j'en revins à la résolution de vous dire modestement comment je comprends ce grand sujet, sur lequel il est à désirer que, sortant du vague, nous arrivions à des idées quelque peu claires et précises.

Est-il besoin de revendiquer la légitimité de nos efforts dans ce but ? Serait-il vrai, comme quelques-uns le prétendent, que faire de la croix de Christ l'objet de nos réflexions, de no-

¹ Lue à la Société vaudoise de théologie.

tre étude, de notre science théologique, c'est commettre une sorte de profanation ? Je ne le pense pas, et je crois pouvoir le dire, vous ne le pensez pas plus que moi. Ce n'est pas parce que saint Paul parle de la Croix comme d'une *folie* pour ceux qui périssent, comme d'une folie pour la sagesse des Grecs, que nous serons condamnés à fermer les yeux, à mettre le doigt sur nos lèvres, et à nous arrêter devant elle comme si tout effort pour comprendre cette folie devait être taxé de dangereuse et coupable imprudence. Ce qui était folie pour les Grecs, saint Paul le connaissait comme sagesse et puissance de Dieu, et nous devons nous efforcer de le connaître comme lui, sans craindre d'en effacer le divin caractère, parce que cette croix cesserait d'être à nos yeux un mystère inabordable et une folie. — Au reste, nous aurons affaire bien plus aux théories humaines qu'enfanta une science théologique souvent fourvoyée, qu'aux saintes et vivifiantes données offertes à la foi par la Parole de Dieu. Pour nous, c'est l'Évangile avant tout qu'il s'agit de défendre contre l'incrédulité envahissante, en le débarrassant du compromettant échafaudage dont une mauvaise théologie l'a enveloppé au point d'en voiler la divine splendeur. — Et puis, à ceux d'entre nous qui ne peuvent plus s'arranger des formules théologiques du passé, on reproche volontiers qu'ils sont habiles à renverser et fort peu pressés de relever et de reconstruire, de telle sorte qu'ils ne font qu'ébranler souvent des convictions respectables, tout insuffisantes qu'elles puissent être, sans se soucier de les asseoir sur des bases plus solides. C'est aussi à ce reproche que j'aurais à cœur de répondre.

A cette question que posait jadis la Société pastorale suisse (en 1868, si je ne me trompe) : « Comment l'Écriture expose-t-elle la doctrine de la réconciliation par la croix de Christ ? » à cette question qu'il convient sans doute de poser en premier lieu, plusieurs de nos frères seraient sans doute tentés de répondre en reproduisant purement et simplement le système traditionnel, je veux dire la théorie longuement et péniblement élaborée par la théologie des siècles passés, et acceptée de confiance par notre réveil religieux. Avec une conviction

que je respecte, mais que je ne saurais partager, ils y voient l'expression fidèle des enseignements de la Parole de Dieu, et il ne leur vient pas à l'idée qu'on puisse chrétiennement soutenir une autre opinion. Au reste, ils ne sont pas embarrassés pour citer des textes nombreux à l'appui de cette théorie. Ces textes, ces *dicta probantia* ont depuis longtemps reçu leur signification et leur place dans le système. Ils sont indiscutables, et on les oppose avec une autorité prépondérante, non seulement à notre pensée, à nous, mais encore à la pensée des écrivains sacrés, je veux dire à toutes les déclarations divergentes de la Parole de Dieu elle-même. C'est une chose étonnante à quel point le reproche que le Seigneur adressait aux docteurs de son temps est susceptible d'une application générale jusqu'à nos jours : « Vous anéantissez le commandement de Dieu par vos traditions. »

Quant à moi, si je ne craignais pas d'être mal compris et de paraître vouloir me débarrasser d'entrée de l'autorité de la Sainte Ecriture, je dirais qu'elle n'expose point théologiquement une théorie, une doctrine de la réconciliation ou de la Rédemption. Elle proclame le fait que Jésus-Christ est mort pour nous, elle annonce à tout pécheur la Bonne nouvelle qu'il y a pardon et réconciliation avec Dieu par la foi en Jésus-Christ, mais elle n'expose pas nettement une théorie à ce sujet. Elle fait lever sur nos têtes le soleil de justice qui porte la santé et la vie dans ses rayons ; mais elle ne nous explique pas scientifiquement le mouvement de cet astre nouveau. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si l'Ecriture renfermait une exposition suivie et complète du sujet, tout serait dit : nous n'aurions qu'à nous incliner et à nous taire. Mais, encore une fois, il n'en est pas ainsi ; que Dieu en soit béni, il nous a donné autre chose qu'un code de doctrines !

La formule, en tout cas une formule précise, l'Ecriture ne nous la donne pas. En revanche, elle pose des principes immuables et elle fournit de précieuses indications, auxquelles nous reconnaissons une entière autorité et dont nous aurons à tenir grand compte dans la question qui va nous occuper. Hélas ! c'est ce qui n'a pas toujours été fait dans ce sujet où

l'on semble avoir pris plaisir à s'attacher moins à ce qui est clair qu'à ce qui est obscur, de manière à multiplier les applications du *credo quia absurdum*, comme s'il y avait d'autant plus de foi et surtout d'autant plus de mérite à croire, qu'il y a plus d'impossibilités morales et de contradictions dans le système prétendu divin qu'on se résigne à subir.

Si nous abordons avec simplicité nos Livres saints, nous sommes saisis d'abord par le sérieux moral qu'on y respire à chaque page. La sainteté de Dieu, d'une part, de l'autre la gravité du péché de l'homme nous y sont révélées avec une netteté et une énergie qu'on ne rencontre nulle autre part. Nous découvrons avec effroi ce qu'il y a de tragique dans la situation d'une créature faite pour Dieu et séparée de lui par une révolte insensée et coupable. Et quand je demande avec anxiété : cette situation est-elle sans remède, le mal ne peut-il pas être réparé, la réconciliation du pécheur avec son Dieu n'est-elle pas possible ? la Bible me répond aussitôt, d'abord par un fait positif, ensuite par une solennelle déclaration qui, sans doute n'affaiblit en rien l'impression reçue, mais qui relève pourtant mon espérance et mon courage. Le fait, c'est que j'existe, c'est que l'humanité déchue a obtenu du temps et de l'espace, précisément pour qu'elle l'emploie à se réconcilier avec son Dieu : « Par les richesses de sa bonté, de sa patience et de sa longanimité Dieu nous convie à la repentance. » Et quant à la déclaration divine, sans doute la Bible ne nous dit pas, comme quelques-uns le voudraient : sois tranquille, tout finira bien par s'arranger, car Dieu est trop bon pour tenir rigueur à ses faibles créatures. Non, les yeux de l'Éternel sont et seront toujours trop purs pour voir le mal. Mais voici ce que j'entends dès le premier jour et ce qui de siècle en siècle retentit sur ce monde fourvoyé : « Je suis vivant, dit l'Éternel, que je ne prends point plaisir à la mort du méchant, mais plutôt à ce que le méchant se détourne de sa mauvaise voie et qu'il vive. »

Cette déclaration solennelle, aussi bien que tant d'autres, nous présente la réconciliation du pécheur avec Dieu comme devant résulter naturellement et s'accomplir tout entière par son amendement : « L'Éternel est miséricordieux et compa-

tissant, lent à la colère et riche en bonté ; il ne conteste pas sans cesse, il ne garde pas sa colère à toujours. » Que le méchant revienne à lui, qu'il se convertisse, c'est tout ce que Dieu demande. Voilà la seule satisfaction qu'exige le Saint des Saints : il ne peut pas exiger moins, mais il n'exige pas davantage. C'est ce que nous dit déjà l'Ancien Testament, et dans le Nouveau, la parabole de l'enfant prodigue, sortie de la bouche du Sauveur, nous offre la magnifique illustration de cette parole du psalmiste : « Comme un père est ému de compassion pour ses enfants, l'Éternel a compassion de ceux qui le craignent. » Le péché c'est la séparation d'avec Dieu, et c'est aussi la souffrance et la mort. Le retour à Dieu, la conversion du pécheur, c'est la réconciliation même, c'est la vie. Comme le prodigue était encore loin, son père le vit et fut ému de compassion ; il courut se jeter à son cou et le baisa. Les bras du Père céleste n'ont pas cessé d'être ouverts et il accueille tout enfant qui revient à lui avec humiliation et avec larmes. Ce fils qui était mort est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé. Il n'y a donc rien d'imprudent, rien d'exagéré dans ces paroles de Vinet, qui n'entendait pas faire de la théologie, mais qui n'en exprimait que mieux l'impression que fait l'Évangile sur un esprit non prévenu : « Le Dieu éternel a pardonné de toute éternité ; il a remis la dette avant qu'elle fût contractée, il s'est apaisé avant de frapper. Baissons les yeux devant ce mystère ; les termes, les conceptions même nous manquent : parlons librement le langage que Dieu nous permet de parler, Dieu a pardonné. »

Quelques-uns d'entre vous, je le pressens, s'étonnent de m'entendre parler ainsi ; je hurte, je le sais, certaines idées reçues ; mais je le fais, me semble-t-il, en bonne compagnie. Lisons, je vous prie, avec simplicité, des passages tels que celui-ci (Ezech. XXXIII, 14, 15) : « Quand j'aurai dit au méchant, tu mourras de mort » — c'est l'Éternel qui parle — que faudra-t-il pour sauver ce malheureux ? Faudra-t-il à tout prix que cette menace s'exécute ; faudra-t-il que de manière ou d'autre la sentence frappe une victime, le faudra-t-il pour que la parole et la gloire du Très Haut soient sauvegardées ?... Non,

rien de semblable ; encore une fois , écoutons bien : « Quand j'aurai dit au méchant , tu mourras de mort , s'il se détourne de son péché et qu'il fasse ce qui est juste et droit , s'il rend le gage et qu'il restitue ce qu'il a ravi , s'il marche dans les statuts de la vie , sans commettre d'iniquité , certainement il vivra , il ne mourra point ; on ne se souviendra plus de ses péchés ; il a fait ce qui est juste et droit , certainement il vivra. »

Que veut-on de plus clair ? Voilà les voies de Dieu , ses voies droites et bien réglées , selon l'expression du Prophète . Mais il s'est trouvé des théologiens profonds pour trouver la chose ainsi réglée trop simple ; et ils se sont appliqués à l'obscurcir et à la compliquer . On nous a dit , — je ne sais vraiment où l'on a pris cette thèse , — que des milliers d'années de pénitence ne sauraient acquitter auprès de Dieu un liard de dette , combien moins une dette infinie , puisque toute offense envers Dieu prend le caractère de l'infini , etc. , etc. Ah ! ils sont encore nombreux les prophètes Jonas qui se chagrinent à la pensée que la repentance et l'amendement puissent détourner les menaces du ciel . A tout prix , dans l'intérêt de la gloire divine et dans celui d'une saine morale , il faut , quand l'éclair a brillé , que la foudre tombe quelque part , fût-ce sur un innocent , que dis-je ? sur le Juste par excellence ! et tandis que Dieu déclare qu'il ne prend pas plaisir à la mort du méchant , que l'amendement du coupable le satisfait beaucoup mieux que sa punition et sa mort , ils osent déclarer , eux , qu'il ne peut pas en être ainsi , qu'il faut , coûte que coûte , une mort et du sang pour satisfaire la justice de Dieu .

Mais les sacrifices , me crie-t-on , qu'en faites-vous donc ? Ne sont-ils pas d'institution divine , n'occupent-ils pas une place assez importante dans le culte du peuple de Dieu , ne font-ils pas partie de la Révélation ? ... Et en dehors de l'histoire sainte , ne voyons-nous pas la conscience religieuse de l'humanité témoigner par des immolations multipliées du besoin d'expiation , d'un besoin qui doit évidemment correspondre à une nécessité d'ordre divin ?

A toutes ces questions , qui exigeraient des explications que le temps dont nous disposons nous interdit d'aborder , je me

borne à répondre par un seul mot : Oui, sans doute, les sacrifices d'expiation, quelles que soient les monstruosité dont ils devinrent la source, ont pris naissance dans un besoin respectable de la conscience : il te faut satisfaire à la justice éternelle que tu as offensée ; voilà ce que criait sourdement la conscience à toute âme d'homme, et le moyen, pour cela, c'est une mort. Oui, toute expiation est bien une mort, c'est-à-dire un renoncement volontaire à cette vie faussée qui a encouru la condamnation. Voilà la vérité vaguement pressentie et, dirai-je, entrevue avec effroi. Mais le recours à un moyen extérieur à l'homme pour se soustraire à la condamnation qu'il a encourue, mais une vie pour racheter sa vie, mais la substitution arbitraire en un mot, c'est l'expédient, c'est l'effort impuissant, c'est la superstition, ou, dans le cas le plus favorable, c'est l'ombre et la figure.

Après cela, quand on prétend que l'usage, — faut-il dire universel ? — du sacrifice sanglant parmi les peuples de l'antiquité et la divine consécration qu'il a reçue dans l'ancienne alliance, doivent établir, comme un axiome indiscutable, la nécessité d'une expiation par un moyen extérieur à l'homme, par une vie immolée à la place de sa vie ; en un mot, quand on prétend en conclure la nécessité d'une expiation objective par le sang, et que sais-je, par le sang matériel, nous repoussons énergiquement une pareille conclusion, nous nous refusons absolument à introduire dans la théologie chrétienne une conception évidemment empruntée à un point de vue inférieur ; nous nous refusons à calquer notre théorie du sacrifice sur celle de l'antiquité et, comme on l'a dit, nous nous garderons bien de nous imposer l'obligation de ne contempler la réalité spirituelle qu'à travers les ombres de la figure.

Et pour le faire, nous n'avons qu'à nous appuyer sur l'Ancien Testament lui-même. Sur cette question des sacrifices, tant discutée et sur laquelle les meilleurs interprètes sont si loin d'être d'accord, je ne connais rien de plus instructif, de plus éloquent et de plus clair, que la page de nos saints livres qui nous raconte le sacrifice d'Isaac. Histoire ou symbole, peu importe ; en tout cas cette page est un magnifique frontispice

à l'entrée du sanctuaire, un frontispice tracé par une main inspirée, et qui, mieux que toutes les études savantes, ou, dirai-je, érudites et pédantes, nous donne le vrai sens de l'institution qui allait occuper une si grande place dans le culte des enfants d'Abraham. Nous sommes dans les contrées que peut-être ensanglante déjà le culte de Moloch : eh bien, les enfants d'Abraham feront-ils moins pour l'Eternel que les païens pour leurs fausses divinités ? Telle est la question qui se pose ou qui se posera un jour ; et voici la réponse : le Dieu vivant n'est pas un Moloch, qui prenne plaisir au sang des victimes humaines. Ce que Dieu demande de ses adorateurs ce n'est pas, ce ne sera jamais du sang, pas plus le sang du fils unique que celui de qui que ce soit. Non, ce n'est pas là ce qui peut satisfaire le Dieu vivant. Ce qu'il veut, ce à quoi il prend plaisir, ce qui lui donne satisfaction, c'est le sacrifice du cœur et de la volonté, c'est l'obéissance de la foi. Et s'il consent à accepter les holocaustes de son peuple, s'il montre même à Abraham le bélier destiné à être placé sur l'autel, cette substitution, cette immolation d'une victime innocente n'aura jamais d'autre signification, jamais d'autre valeur que celle de figurer, d'exprimer et dans une certaine mesure de préparer et de produire le seul sacrifice auquel Dieu puisse prendre plaisir, savoir ce spirituel sacrifice dont Abraham, le père des croyants, a donné l'exemple, — j'ajoute le spirituel et parfait sacrifice que le Fils de l'homme doit un jour offrir au nom de l'humanité, cette sainte immolation du cœur et de la volonté qui accomplit, par le fait, la réconciliation du pécheur avec son Dieu.

Tout le reste de l'histoire des révélations de Dieu dans l'Ancien Testament est d'accord avec cette donnée fondamentale. Ce que la préface exprimait déjà d'une manière si éloquente, les interprètes autorisés de l'institution théocratique, les prophètes, le disent à leur tour d'une manière non moins éloquente et non moins claire. Tandis que la multitude s'égare dans un vain formalisme, tandis qu'elle matérialise le sacrifice et en fait un *opus operatum*, les hommes de Dieu protestent contre ces révoltantes aberrations du sentiment religieux ; ils déclarent que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice et que

se rendre attentif c'est plus que la graisse des moutons. Tel d'entre eux va même jusqu'à prononcer des paroles qui aux yeux de beaucoup de nos théologiens passeraient pour une compromettante hérésie, si la canonicité du livre qui les renferme ne mettait son auteur au-dessus d'une pareille appréciation : « O Eternel, dit-il, tu ne prends point plaisir aux sacrifices, autrement j'en donnerais ; l'holocauste ne t'est point agréable. Les sacrifices de Dieu sont l'esprit froissé ; ô Dieu, tu ne méprises point le cœur froissé et brisé. »

Nous estimons donc que l'une des données les plus claires et les plus fondamentales de l'Écriture sainte, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, c'est que Dieu est prêt à pardonner à tout pécheur qui revient à lui avec une vraie humiliation et une sincère repentance. Cette vérité est aujourd'hui reconnue et proclamée par un grand nombre de chrétiens et de théologiens évangéliques, qui s'accordent à dire, comme nous le lisions récemment dans un article de la *Revue de théologie*, « l'offense à Dieu peut être réparée ou, ce qui revient au même, expiée par l'aveu, le repentir, l'humiliation, la condamnation de soi-même. C'est la seule vraie expiation, toute autre n'est qu'une apparence. En quoi une punition expiatoire est-elle une faute, fût-elle prolongée pendant l'éternité ou fût-elle l'anéantissement du pécheur lui-même ? Elle ne répare rien, elle constate la faute et le droit de l'offensé, voilà tout. L'humiliation pleine, claire, franche, la vue nette de la faute, remplit toutes les conditions de la réparation ; elle rend hommage à l'autorité ; elle prononce la condamnation de la faute par la bouche même de l'offenseur ; elle est un châtement, puisqu'elle fait souffrir l'orgueil personnel, et ce châtement n'est pas artificiel ni raffiné, il est naturel et spontané. » Et M. le professeur Bois s'exprimait récemment en ces termes : « L'Écriture et la conscience enseignent que si le pécheur se repent, condamne son péché, y renonce et implore le pardon divin, il peut être pardonné, il est pardonné. »

Mais, nous dit-on, s'il en est ainsi, que devient l'œuvre de Christ, en particulier l'œuvre de sa croix ? On n'en voit plus ni le but, ni la nécessité. Jésus-Christ n'est plus le Rédempteur ;

il n'est plus qu'un sage ou un prophète qui a proclamé l'amour universel du Père céleste, qui a pour jamais dissipé les ombres que la crainte et la superstition avaient placées entre nous et lui, et qui nous exhorte à la repentance en même temps qu'il nous promet le pardon. Or chacun le sait et chacun le sent, ce n'est pas là l'Évangile. Une chose non moins certaine, non moins claire que celle que vous avez relevée, c'est que Dieu ne s'est pas borné à nous adresser du haut du ciel une parole rassurante avec un sérieux appel à la repentance; les Prophètes l'avaient fait depuis longtemps de sa part. Il nous a donné son Fils, et celui-ci ne s'est pas borné à parler; il a fait une œuvre que l'Écriture définit, œuvre de réconciliation et de salut.

Tout cela, nous le reconnaissons et nous le maintenons en plein. La venue et l'œuvre de Christ au sein de notre humanité reste pour nous une nécessité, une œuvre divine, sans laquelle notre salut n'eût jamais été réalisé. Dans son incarnation, dans sa vie, dans sa mort, dans sa résurrection, dans sa séance à la droite de Dieu, Jésus-Christ reste pour nous le soleil de justice, et le seul nom qui ait été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés.

Oui, l'œuvre de Christ était nécessaire, absolument nécessaire. Mais tout dépend de l'idée qu'on se fait et de cette œuvre et de sa nécessité.

Était-ce la nécessité de payer au diable la rançon de ceux qu'il avait réduits en esclavage, quitte à le tromper, à se jouer de lui? — comme l'ont enseigné pendant des siècles les plus grands docteurs,¹ — ou bien, était-ce la nécessité d'offrir à

¹ On peut se demander si cette idée d'une rançon que Christ, par sa mort, aurait payée au diable, idée qui a occupé une si grande place dans la théologie des premiers siècles de l'Église, n'était pas, au fond, plus près de la vérité que celle qui a prévalu depuis Anselme et son *Cur Deus homo?* Abstraction faite de la forme fantastique, faut-il dire humoristique, que cette idée a souvent revêtue, elle exprimait cette impression fort juste que Christ a été la victime du méchant et non celle de Dieu, et que par le sanglant mais victorieux combat qu'il a soutenu contre le Prince de ce monde il a brisé nos chaînes, il nous a arrachés à son empire, il nous a rachetés de l'esclavage du péché.

Dieu, à sa justice offensée, à sa dignité blessée, je ne sais quelle satisfaction fatalement exigée, satisfaction accomplie hors de nous, fournie à notre place par l'innocent mourant pour les coupables?... Toute la théologie des siècles passés n'est que le laborieux développement de cette dernière thèse dans des théories qui révoltent à l'envi notre sens moral, qui s'embarrassent dans d'inextricables contradictions, et qui prétendant concilier dans l'œuvre de Christ la Justice de Dieu et son Amour, ne parviennent qu'à faire les plus cruelles entorses à ces deux perfections. Inutile d'entrer dans les détails; nous ne perdrons pas notre temps à de vaines discussions. Je dirai avec M. le prof. Bois : « Il me semble que toutes les explications et toutes les formules que le passé a essayé de donner du grand fait de l'expiation sont plus ou moins en ruines dans nos esprits.... Je me regarde donc comme dispensé de faire la critique d'une formule quelconque acceptée par tradition au milieu de nous. »

Et, en effet, on me dirait sans doute : ce système de la satisfaction viciaire tel que la scolastique l'a construit, ce système de l'équivalence, nous l'avons abandonné, en tout cas dans sa forme juridique, dans sa rigueur, dans ses subtilités. Mais il n'en reste pas moins qu'il renferme un côté vrai, conforme aux enseignements de l'Écriture et en harmonie avec les besoins les plus profonds de l'âme humaine.

Eh bien, tâchons donc de nous mettre au point, de nous placer dans la situation, et de voir à quoi nous en sommes.

Le système de la satisfaction viciaire est abandonné, dit-on, et c'est peut-être vrai; on trouverait difficilement parmi nous un théologien qui, mis au pied du mur, aurait le triste courage de défendre un système, qui, comme on l'a dit, renferme plus d'un blasphème involontaire. Quant aux prédicateurs, c'est une autre affaire; on entend encore assez souvent des échos de la théorie traditionnelle; hélas! il s'en trouve même dans nos cantiques!... Cependant, quand on y regarde de près, tel qui semble des plus décidés se montre bientôt mal à l'aise sous cette armure scolastique. Qu'il me soit permis d'en citer un exemple. Cet exemple, c'est L^s Burnier qui me le fournit. Dans un de ses sermons imprimés, il s'exprime en ces termes : « La

peine due au péché, c'est la malédiction, un opprobre et un supplice éternel, l'abandon de Dieu, une double mort. » Et l'orateur ne recule pas devant cette monstrueuse assertion : « Voilà ce qui est venu sur l'âme sainte et juste de notre miséricordieux Rédempteur ! » — Et moi, je dis : voilà qui est clair, précis, et, semble-t-il, non moins clair, non moins précis que les anciennes formules. Cependant le même prédicateur théologien, dans le même discours, nous laisse entrevoir le fond de sa pensée. En effet, il continue comme suit : « Oui, Jésus reçoit en son âme, autant que cela se peut et autant qu'il le faut (!!) la sentence que nous méritons. » — *Autant que cela se peut !* vous doutez donc que cela se puisse tout à fait !... *Autant qu'il le faut !* vous n'êtes donc pas très sûr que la justice éternelle l'exige pleinement !... Je vous en félicite ; mais enfin que voulez-vous dire par là ? cela est bien vague et cela ne saurait évidemment pas nous suffire.

Jésus-Christ reçoit en son âme la peine que nous méritons ; il la reçoit autant qu'il le faut et autant qu'il se peut. Mais cela se peut-il ? voilà la question, à laquelle nous répondons : au point de vue de la justice rétributive, il ne le faut ni un peu ni beaucoup et cela ne se peut absolument pas. Quoi ! Dieu qui ne tient pas le coupable pour innocent, pourrait tenir l'innocent pour coupable ! Quoi, ce que vous écrivez, ce que vous prêchez, savoir que la punition et la faute ne sont pas deux choses séparées, qui auraient été jointes arbitrairement et qui pourraient être disjointes arbitrairement aussi par l'autorité, ces principes si justes, si vrais, ne seraient plus vrais quand il s'agit du Seigneur et de son œuvre rédemptrice !

« Prenons la peine d'y réfléchir (ici, c'est Vinet qui parle) : en quoi consiste la condamnation ? Quelle en est pour ainsi dire la matière et l'étoffe ? N'est-ce, pas avant tout, par-dessus tout, notre séparation spirituelle d'avec Dieu ? La condamnation peut renfermer autre chose ; mais à coup sûr cette mort spirituelle dans laquelle le péché nous a précipités, à laquelle nous nous sommes condamnés, avant que Dieu nous y condamnât, est la partie principale, le fond même de la condamnation... La condamnation, sans cette mort, ne serait plus possible ou ne se-

rait plus la condamnation, car il n'y a plus de condamnation réelle pour celui qui jouit de cette communion avec Dieu, laquelle est la vie de notre âme, comme la séparation en est la mort. » Ainsi parle Vinet, et je comprends très bien que, conséquent avec lui-même, il ait répondu incidemment à cette question : « Jésus a-t-il subi les douleurs du péché ? » par un *cela ne se peut* des plus catégoriques. Et je comprends aussi que dans sa correspondance confidentielle avec Th. Erskine, il ait fait cet aveu : « je ne puis croire à la substitution. » (*Lettre à Erskine*, novembre 1844.)

Décidément notre psychologie et notre morale valent infiniment mieux que notre dogmatique, et l'on a peine à comprendre qu'il puisse encore se trouver des docteurs assez intrépides ou assez aveugles pour soutenir que Dieu, par le plus étrange des miracles, le seul — notez-le bien, — que nous devons tenir pour impossible, rompant le lien que sa volonté sainte a établi entre la peine et l'état moral de l'être personnel, ait fait venir la punition intérieure du péché sur la tête et dans l'âme du saint et du juste. Encore une fois, cela ne se peut pas, et ce surnaturel-là, nous n'en voulons ni beaucoup, ni même un peu.

Dans cette même correspondance de Vinet avec Th. Erskine (29 août 1846), nous lisons les paroles suivantes qu'il est peut-être à propos de rappeler ici : « Mon espérance dans le christianisme est d'autant plus vive qu'elle ne se partage pas. Je n'espère qu'en lui ; mais le christianisme, pour moi, n'est ni exclusivement ni par excellence celui qu'on nous prêche depuis vingt-cinq années. Je crois cette formule impuissante et usée à l'égard des masses. C'est un réchauffé très refroidi du *xvi^e* siècle... ; nous parlons au siècle une langue morte.... Bien des réformes font besoin : la principale devrait porter sur la forme et sur le fond de la prédication. Il faudrait aller plus loin ; il faudrait revoir notre théologie. Mais au milieu d'un ordre de faits tout nouveau, je n'aperçois pas une idée nouvelle, ou pour mieux dire, pas une idée. Je ne saurais dire combien l'uniformité qui règne dans nos prédications me paraît factice, superficielle, et combien elle est fatigante. On débite un chapelet de dogmes, à peu près comme les catholiques débitent un chapelet d'orai-

sons ; on est sincère, bien intentionné, mais ni original, ni profond, ni même convaincu, si convaincu signifie quelque chose de plus que prévenu. Oui, il y a parmi nous des préventions plutôt que des convictions. On déclame contre le mérite des œuvres, et l'on ne voit pas qu'on en est tout imbu, lorsqu'on prétend être sauvé par des doctrines ; c'est un *opus operatum* comme un autre et quelquefois pire qu'un autre. » « ... Mais, ajoutait-il, ou je me trompe fort, ou la nouvelle forme de l'ancienne et éternelle vérité se prépare dans les esprits, et plus tard, après notre mort, l'homme providentiel se trouvera. »

L'homme providentiel!... Notre excellent et trop modeste Vinet, qui ne veut pas être théologien et qui ne croit pas pouvoir l'être, n'aspirait assurément en aucune manière à ce titre d'homme providentiel ; et pourtant il nous sera bien permis, à nous, de le dire : il a fait œuvre de théologien, il a été un vaillant initiateur ; il a semé, et son influence ne cesse pas de s'exercer. On pourrait citer un grand nombre d'hommes parmi les contemporains qui l'ont subie et qui la continuent dans le domaine de la théologie. Sans parler des vivants, qu'il nous soit permis de rappeler le nom de Monsell, un enfant du réveil, devenu disciple de Vinet, converti par lui à une meilleure théologie, et qui a écrit sur le sujet qui nous occupe un livre aussi remarquable par la profondeur du sentiment religieux, que par la nouveauté et la hardiesse des vues théologiques. — Des progrès, certainement nous en avons fait depuis tantôt un demi-siècle ; mais, comme le disait M. Astié, ces progrès ne sont réellement acquis que pour un état-major assez restreint. Partout ailleurs on en est encore à *l'autant qu'il le faut et autant que cela se peut* de L^s. Burnier. On reste dans le vague et, croyant faire droit, tantôt à certains textes bibliques tantôt à certains postulats de la conscience humaine, on en revient plus ou moins aux formules traditionnelles de la substitution. C'est contre ces vues hésitantes et en définitive obscures que M. Ecklin s'élève dans l'ouvrage qu'il vient de publier et selon moi, il a raison ; il importe de se mettre au clair. C'est ainsi qu'il s'élève, et que nous nous élèverons avec lui, contre une théorie assurément bien supérieure à la théorie traditionnelle,

et qui a été adoptée par plusieurs théologiens de mérite soit en Allemagne soit au milieu de nous.

Avant de pardonner, nous dit-on, il fallait que Dieu manifestât d'une manière éclatante sa justice et qu'une satisfaction fût donnée à la loi, qu'il y eût une expiation solennelle du péché. C'est cette manifestation de la justice de Dieu ; c'est cette satisfaction et cette expiation qui ont eu lieu au jardin de Gethsémané et en Golgotha. Sans doute on s'applique à écarter les formes juridiques que la théorie traditionnelle a revêtues et les subtilités, que dis-je, les énormités qui la déparent. Ce n'est plus Dieu et sa justice vengeresse qui exige directement que l'innocent porte la peine, toute la peine réservée aux coupables, y compris la malédiction et les peines infernales. Ce n'est plus la *divinité* du Christ qui donne un prix infini à ses souffrances et en fait l'équivalent de ce que toutes les générations humaines auraient dû souffrir pendant l'éternité. Non, tout cela on l'abandonne. On insiste plutôt sur l'humanité de Christ, sur son incarnation, sur la solidarité qui l'unit à notre race ; on voit dans son sacrifice le sacrifice d'un amour saint et sans bornes ; on présente Christ comme le second Adam, le chef et le créateur d'une humanité nouvelle. Mais en même temps, on présente ce second Adam comme ayant satisfait la justice éternelle à notre place, d'une manière extérieure à nous, d'une manière *objective*, — c'est le mot, — ce qui était la condition sine qua non du pardon. Sans doute, ce n'est plus le sang matériel qui expie, mais c'est le Fils de l'homme qui fait amende honorable, qui *se repent*, oui, qui se repent à notre place, qui reconnaît le droit de Dieu et qui accepte la mort pour donner satisfaction à ce droit imprescriptible. L'expiation est ainsi accomplie, et désormais la justice étant satisfaite, l'amour n'a plus qu'à déployer ses effets en donnant l'assurance du pardon et de la réconciliation à tout pécheur qui par la foi entre dans la communion du Rédempteur.

Cette conception est assurément belle et renferme d'importants éléments de vérité. Et pourtant, j'ai pour ma part plus d'une objection à lui opposer.

Et d'abord, on y retrouve un reste de ce déplorable dualisme

de la justice et de l'amour, qui est le premier mensonge de la théorie traditionnelle. La Justice, la Loi est encore là comme une sorte de *fatum* avec lequel l'amour doit commencer par s'arranger avant de déployer ses effets.

En second lieu, malgré toutes les précautions prises, le juste, l'innocent souffre encore *intérieurement* en lieu et place des coupables, et, vraiment, on ne voit pas comment il y aurait là une éclatante manifestation de la justice de Dieu. Ce serait plutôt le contraire.

Enfin et surtout, ce qu'il nous est impossible d'admettre, c'est l'idée que Christ ait pu *se repentir*, et se repentir à notre place, ou à la place de l'humanité en tant qu'espèce. Parlons tant que vous voudrez de sa solidarité avec la race humaine, solidarité, dirai-je, naturelle et nécessaire, qu'il a acceptée par le fait de son incarnation ; il a été semblable à nous en toutes choses excepté le péché ; il a participé à la chair et au sang aussi bien qu'à toutes les conséquences physiques et psychiques que le péché a fait venir sur notre humanité, y compris la souffrance et la mort. Il a souffert tout cela sans l'avoir mérité ; il l'a souffert pour nous, et si vous y tenez, à notre place, non pour satisfaire aux exigences d'une justice aveugle, mais parce qu'il n'aurait pu s'y soustraire sans faillir à l'œuvre à laquelle il s'était librement dévoué. Cette solidarité naturelle, son amour l'avait acceptée avec toutes ses douloureuses conséquences et ce même amour l'a introduit, par une sympathie dont nous avons peine à mesurer l'étendue et la profondeur, dans la situation morale que le péché nous a faite. Il a compati à toutes les misères morales des pécheurs, il a frémi du jugement qui les menace. Tout cela, je l'admets en plein ; mais rien de plus. Je dis rien de plus, car si l'on peut se revêtir des habits souillés d'un criminel et même partager sa chaîne, si l'on peut, en outre, être profondément et douloureusement ému du sort qui le menace, on ne peut pourtant pas se revêtir de son crime ; on ne peut pas le faire sien ; on ne peut pas *s'en repentir* dans le sens vrai, dans le seul sens que ce mot puisse avoir. Aussi, quand on nous dit que le droit de Dieu devait être reconnu, que la conscience devait acquiescer à son jugement, et que c'est ce que Jésus-

Christ a fait sur cette croix où se rencontrent la juste sévérité de Dieu et la conscience d'un homme saint, que c'est là enfin que les pleurs de la vraie repentance ont été versés, ces pleurs que nous n'étions plus capables de verser et qui devaient tout réparer ; c'est ce que nous ne pouvons pas admettre. Le repentir du Christ à la place de l'humanité, voilà ce qui ne se peut pas, ou ce qui n'aurait été possible que par un miracle où nous serions forcés de voir non le rétablissement, mais le renversement de l'ordre moral. On peut compatir, douloureusement compatir, mais on ne peut pas se repentir d'une faute qu'on n'a pas commise et à laquelle on n'a pris aucune part. Cette idée d'un Christ qui se repent au nom et à la place de l'humanité pécheresse et qui donne ainsi satisfaction à la justice divine, nous paraît être une idée fautive et un mauvais reste de la théorie de la substitution.

Ces lignes étaient écrites quand j'ai été rendu attentif à un récent travail de M. le professeur Bois, *Expiation et solidarité*, dont je ne puis me dispenser de dire quelques mots.

Tout ce que dit cet excellent frère et ami, au sujet de la solidarité du Christ avec l'humanité, je l'admets d'une manière générale, comme on peut le voir dans ce qui précède. D'abord, solidarité que j'appellerai naturelle avec l'humanité adamique, solidarité fatale, — conséquence nécessaire de l'incarnation ; — ensuite, solidarité morale, solidarité de l'amour, de la sympathie : Jésus-Christ s'identifie avec l'humanité coupable, il compatit à ses misères, il condamne le péché en son nom et se porte garant pour elle, etc. Tout cela, je l'admets.

Si M. Bois se bornait à dire, comme il le fait d'ailleurs, que l'Écriture non moins que la conscience enseignent que si le pécheur se repent, condamne son péché, y renonce et implore le pardon divin, il peut être pardonné, il est pardonné ; mais que Jésus-Christ seul offre à Dieu la garantie suffisante d'une renonciation absolue au mal, d'un retour définitif au bien ; qu'il répond pour nous auprès du Père, qui sait que sa garantie est efficace ; et que pour cela il est notre Sauveur, — nous serions entièrement d'accord.

Mais tout cela ne suffit pas au théologien de Montauban, et

après avoir dit que toutes les explications et toutes les formules que le passé a essayé de donner du grand fait de l'expiation sont plus ou moins en ruines dans nos esprits, au fond, il les reprend, ces formules, et ce mot magique, *la solidarité*, lui permet de relever ces ruines croulantes et condamnées.

Décidément, c'est abuser de la solidarité ; on en fait une sorte de fiole magique, un merveilleux élixir découvert par la chimie théologique moderne, et dont il suffit de verser quelques gouttes dans la mixture répugnante des vieilles formules pour qu'elle change de couleur et que notre conscience morale puisse l'avaler et la digérer sans faire trop la grimace.

Voyez, en effet. La sympathie, nous dit-on, ne suffit pas pour expliquer les souffrances morales du Christ. — Avant d'aller plus loin, je remarque que M. Bois a dit : « Jésus-Christ s'est identifié avec les coupables, tout en conservant le sentiment de sa propre identité. » Il me serait peut-être permis de demander *de quelle autre identification que celle de la sympathie*, il peut bien être question pour celui qui conserve le sentiment de sa propre identité. — Mais ne soyons pas trop indiscret, et passons. « Cette imputation subjective que Jésus-Christ se fait à lui-même des péchés des hommes, cette solidarité avec les coupables qu'il réalise par la puissance de sa sympathie, n'épuise pas, nous dit-on, le contenu des souffrances expiatoires du Sauveur. Il y a quelque chose de plus, *une imputation objective*. Le drame de l'expiation ne devait pas se passer uniquement dans les sentiments intimes de Jésus-Christ comme le rêve ou l'illusion de sa charité infinie. Il devait être une réalité vivante et terrible.... Jésus-Christ devait *être fait péché*, non seulement par la puissance infinie de son amour, mais par la volonté de Dieu ; il devait être fait *malédiction* sur le bois infâme, etc.

Ne voilà-t-il pas l'ancienne formule reproduite dans toute sa rigueur, dans toute son amertume?... mais non, mêlez-y quelques gouttes de la fiole *solidarité* ; tout s'adoucit et s'harmonise.

On constate bien la difficulté : Qu'un innocent demande par dévouement à se charger de la faute d'un coupable, cela se

comprendra. Mais qu'un juste juge accepte cette substitution, voilà ce qui ne saurait être admis; c'est attribuer à Dieu le renversement absolu de la justice!

A cette difficulté, à cette objection on répond par la loi de la solidarité, — loi de l'histoire, — de l'histoire toute pleine de reversibilités analogues.

Analogues, — je le nie : conséquences extérieures subies, oui ; mais peines intérieures, jugement et condamnation morale, je dis : non, jamais !

Je n'admets pas que l'expiation opérée par Jésus-Christ, présentée de cette manière, soit un fait de solidarité pareil à ceux qui forment le tissu de l'histoire, justifiable comme eux, plus facilement, plus pleinement justifiable qu'aucun d'eux.

Cette croix, dites-vous, qui paraît aux hommes aveuglés le scandale des scandales, enlève tous les scandales. Elle fait *la lumière dans la pensée*, etc.

La lumière dans la pensée !... Comprise comme vous la comprenez, je dis *non*.

Au reste vous le sentez, vous le comprenez si bien qu'en finissant vous avez la précaution de dire :

« Je crois avoir tout justifié (?), je ne crois pas avoir tout expliqué. Je ne prétends pas, par exemple, que nous puissions nous représenter exactement ce qui s'est passé dans l'âme de Jésus en Gethsémané et sur la croix... ; j'ignore et je ne cherche pas à déterminer jusqu'à quel point le Fils de Dieu a goûté l'horrible amertume de notre condamnation. »

A la bonne heure ; que n'avez-vous commencé par là comme vous finissez par là. Ce que je vous reproche c'est d'avoir voulu trop, beaucoup trop *déterminer* et d'avoir essayé de relever, au nom de la *solidarité*, les ruines croulantes de la formule traditionnelle, pour en revenir à *l'autant qu'il se peut et autant qu'il le faut* de L^s. Burnier.

Nous avons ainsi écarté tous les systèmes qui présentent la mort de Christ comme une nécessité, en tant qu'il fallait satisfaire la justice de Dieu par voie de substitution. Et pourtant, nous maintenons ferme cette thèse clairement exprimée par la

Parole de Dieu et par Jésus-Christ lui-même : il *fallait* que le Christ souffrit ; notre salut était à ce prix. Il fallait !... de quelle nécessité s'agit-il ? c'est, maintenant, la question à laquelle il nous faut répondre.

Premièrement, la mort de Jésus-Christ était la conséquence inévitable de l'apparition du Juste dans un monde corrompu. Il était venu là, comme l'agneau au milieu des loups. « Le Fils de l'homme, comme il le dit lui-même, allait être livré aux mains des méchants. » (Mat. XXVI, 45.)

En second lieu, la mort de Jésus-Christ était nécessaire parce qu'elle devait être le dernier mot de sa parfaite obéissance à Dieu (Philip. II, 8), et de son amour infini pour les hommes, dont il a fait ses frères. (Jean XV, 3.) Se soustraire à la mort, il l'aurait pu sans doute ; mais c'eût été renoncer à son œuvre, céder la victoire au Prince de ce monde, bref, être infidèle à la mission qu'il avait acceptée. « Il convenait, dit l'auteur de l'épître aux Hébreux, que celui pour qui et par qui sont toutes choses, et qui voulait conduire à la gloire beaucoup de fils, élevât à la perfection par les souffrances le Prince de leur salut. » (Héb. II, 10.) « Jésus a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et après être parvenu ainsi à la perfection (τελειωθεις) il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel. » (Héb. V, 9.) Et Jésus, dans la prière sacerdotale : « Je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'ils soient eux aussi sanctifiés par la vérité. » (Jean XVII, 19 *υπερ αυτων αγιαζω εμαυτον*, etc.) S'il eût reculé devant la mort, il n'eût été ni le Juste ni le Sauveur, il n'eût pas brisé les armes de l'ennemi et il n'eût pas offert comme second Adam ce sacrifice de bonne odeur qui devait replacer l'humanité dans sa position normale vis-à-vis de Dieu ; il n'eût pas réparé par son *δικαιωμα* le *παραπτωμα* du premier Adam. (Rom. V.)

Enfin, la mort de Jésus-Christ était nécessaire pour rendre le pardon possible, je dis possible, sans retirer par là rien de ce que j'ai avancé. Je persiste à dire que Dieu pardonne à tout pécheur qui se repent d'une vraie repentance, et que la repentance est la vraie expiation. Mais cette vraie repentance, le

pécheur par lui-même n'en est pas capable ; sa conscience est obscurcie, sa capacité morale est diminuée, et comme le disait récemment ici même M. Martin, son repentir est un repentir accidentel et superficiel, impuissant, accusateur mais non réparateur. — C'est pour cela que la mort de Christ, sa croix, son sang versé, nous apparaissent comme une nécessité. Le pardon sans la guérison n'est pas le salut. Dieu aurait eu beau nous prodiguer les témoignages de sa miséricordieuse bienveillance, c'eût été en vain si nous n'eussions pas été changés, car il n'y a point de paix pour le méchant. Aussi bien, l'amour ne serait pas amour s'il n'était pas en même temps justice. « Le relèvement moral de l'homme, dit excellemment M. Bois, réclame un pardon qui soit une condamnation autant qu'une grâce, qui inspire autant de haine et d'horreur pour le péché que d'amour et de reconnaissance pour Dieu, un pardon qui révèle à l'homme les profondeurs tragiques du péché, en même temps que les profondeurs insondables de l'amour éternel. » Eh bien, c'est le secret de Dieu d'avoir réuni dans l'œuvre du Rédempteur la justice et l'amour d'une manière indissoluble, se montrant tout ensemble, comme le dit saint Paul, *juste et justifiant*, — juste, encore une fois non pas en acceptant la mort de Christ innocent à la place de notre mort, à nous coupables, mais juste, en faisant de cette mort du Rédempteur le moyen de nous séparer de nous-mêmes, de nous donner la vraie repentance et la vie. « La bonté et la fidélité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont entrebaisées. » (Ps. LXXXV, 11.) Christ nous apporte avec le pardon ce qui en est la condition sine qua non, la repentance ; c'est par ses meurtrissures que nous avons la guérison. C'est ainsi que la folie de la croix est, comme le dit saint Paul, sagesse et puissance de Dieu.

A l'appui de ce point de vue, je citerai, sans tarder, deux paroles du livre des Actes qui m'ont toujours beaucoup frappé. Au chapitre V, 31, quand les apôtres sont cités devant le Sanhédrin, Pierre s'exprime comme suit : « Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous avez tué en le pendant au bois ; Dieu l'a élevé à sa droite comme Prince et Sauveur *pour donner à*

Israël la repentance et le pardon des péchés ; » et, chose assurément digne de remarque, la même formule se retrouve au chapitre XI, 18, quand il s'agit des premières prédications couronnées de succès parmi les gentils. Les frères de Jérusalem, après avoir entendu les explications de Pierre, glorifient Dieu en disant : « *Dieu a donc accordé la repentance aussi aux païens, afin qu'ils aient la vie.* »

Ainsi donc, la repentance et le pardon des péchés, ou la repentance pour avoir la vie, voilà le fruit de la mort de Jésus-Christ, voilà le don que Dieu nous fait par lui, par sa croix.

Mais comment ce résultat est-il obtenu?... Le Seigneur lui-même a répondu, quand, à l'heure de ses souffrances, il a prononcé cette parole : « Maintenant est venu le jugement de ce monde; maintenant le Prince de ce monde va être jeté dehors. » En effet, ce grand procès dans lequel Jésus a succombé sous les coups des méchants, ce grand procès dont le retentissement a traversé les siècles et rempli la terre, n'a pas tardé à être révisé. Ce prétendu jugement où le fanatisme aveugle, l'incrédulité moqueuse et la politique mondaine avaient associé et accumulé leurs injustices, ne pouvait pas être un jugement sans appel. Il a été réformé, l'arrêt a été cassé par un tribunal supérieur. Dieu, d'abord, a réformé l'arrêt prononcé par les hommes en ressuscitant des morts ce Galiléen que les Juifs avaient crucifié, et en lui donnant, — ce qui est bien aussi une résurrection historiquement démontrée, — en lui donnant un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou se ploie, dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est le Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. En effet, l'humanité, elle aussi, l'opinion, la conscience publique, la voix des peuples et la voix des siècles, sont venues réformer la sentence inique et vouer un éternel hommage à celui dont l'innocence, la charité et la gloire divine ne brillèrent jamais d'un plus vif éclat que sur cette croix qui est devenue le trône d'où il attire tous les hommes à lui.

La tragique destinée du Sauveur dans son passage au milieu

des hommes, a mis au grand jour la vraie nature du péché, ses conséquences extrêmes, son caractère de révolte et d'inimitié contre la loi sainte, contre la vérité et contre Dieu. Ce Jésus, qui était la vivante image de Dieu, ce Jésus dont nous avons pu contempler la gloire pleine de grâce et de vérité, ce Jésus maître doux et débonnaire, qui aurait dû, semble-t-il, être aimé ou du moins respecté de tous, au contraire lâchement abandonné par les uns, violemment poursuivi par les autres, a terminé sa carrière dans l'opprobre et les tourments. Voilà le fait dans toute sa crudité, fait accusateur, s'il en fût. A un moment donné de l'histoire de l'humanité, on a vu se produire au dehors, à la lumière du soleil, un événement qui s'accomplit, hélas ! tous les jours dans le secret des cœurs¹.

¹ On a contesté la portée de la croix de Christ comme jugement et condamnation de ce monde : elle est, a-t-on dit, la condamnation des Juifs, oui, mais rien de plus, et l'on ne voit pas comment elle nous amènerait, nous, à sentir notre état de péché, à nous condamner nous-mêmes et à nous repentir d'une vraie repentance. En vérité, j'ai peine à comprendre une pareille objection dans une bouche chrétienne, et je ne saurais mieux faire que de renvoyer ceux qui nous la font aux excellents discours de Vinet, *les Complices de la crucifixion du Sauveur*.

La liturgie de l'Eglise du canton de Vaud a trouvé, me semble-t-il, la note juste, lorsqu'elle s'exprime comme suit dans la prière du vendredi saint :

« Seigneur Dieu, Père Eternel et tout-puissant, nous devons chaque jour reconnaître et confesser devant ta sainte majesté que nous sommes de pauvres pécheurs, créatures égarées qui ont attiré sur elles la condamnation et la mort. Mais, ô Dieu, en ce jour, d'une façon toute particulière, nous venons nous prosterner à tes pieds dans une profonde humiliation. Oui, dans ce jour de deuil où ton Fils bien-aimé, le Saint et le Juste, est mort sur la croix par les mains des méchants, nous te confessons que nous appartenons par notre naissance et par nos inclinations à cette race coupable qui, parce que ses œuvres étaient mauvaises, a pris en haine Celui qui était la lumière du monde et l'a ignominieusement immolé sur le Calvaire.

» Grand Dieu, nous nous humilions jusque dans la poudre, en reconnaissant qu'il y a encore dans nos pauvres cœurs les germes et souvent les fruits amers de cette résistance criminelle à la vérité qui nous juge, et de cette révolte insensée contre notre Créateur et notre Dieu.

» Nous passons condamnation, Seigneur, et nous confessons que nous

Jésus avait donc raison de le dire à l'heure de ses souffrances : « maintenant est venu le jugement de ce monde, » et il ajoutait prophétiquement : « quand le Paraclet sera venu, il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement ; de péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi ; de justice, parce que je vais au Père et que vous ne me verrez plus ; de jugement, parce que le Prince de ce monde est jugé. »

Oui, la croix de Christ est le jugement de ce monde. L'humanité adamique est jugée ; c'était la condition de son renouvellement. De ce tombeau où Jésus la fait descendre avec lui, le Rédempteur fera surgir une humanité nouvelle, dont il a été dès son entrée dans le monde le représentant, mais dont il serait resté l'unique représentant s'il n'avait pas fait le sacrifice de sa vie, afin de la répandre, de la multiplier, de la semer en quelque sorte dans des cœurs brisés, ouverts par le repentir et conquis par son immense charité. C'est bien là le sens profond de cette parole du Sauveur (Jean XII, 24) : « En vérité, en vérité, je vous dis, si le grain de froment ne meurt jeté en terre, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits » ; oui, sans l'œuvre de sa croix, sans le jugement qu'elle a exercé, le nouvel Adam serait demeuré seul. Il n'aurait pas eu de postérité ; il y aurait eu un Christ, il n'y aurait pas de chrétiens. Son apparition, son passage au milieu de nous n'aurait été qu'un brillant météore, jetant un éclat pas-

aurions mérité tes plus sévères jugements. Mais dans tes grandes compassions tu as eu pitié de nous ; tu ne nous as pas traités selon nos iniquités ; et par un effet de ta miséricordieuse sagesse, cette croix de Christ, qui est le jugement de ce monde, est devenue aussi le signe éternel de ton amour et le sceau de notre rédemption.

» O notre Dieu, nous exaltons l'œuvre de ta bonté unie à ta justice ; nous adorons ta sainte charité. Là où le péché avait abondé, ta grâce a surabondé. Sois mille et mille fois béni, ô notre Père, de ce que le sang de Christ nous annonce de meilleures choses que celui d'Abel. Sois béni de ce que, par la mort de ton Fils, tu nous arraches nous-mêmes à l'empire du péché et de la mort. Que ton Esprit de grâce et de sainteté nous unisse tellement à notre Sauveur que nous mourions véritablement à nous-mêmes et que nous marchions dans une vie nouvelle à la gloire de celui qui nous a aimés et qui s'est immolé pour nous. »

sager dans nos ténèbres, mais il n'aurait pas été le soleil de justice qui porte la santé dans ses rayons et qui fait éclore de siècle en siècle de spirituelles moissons dans le champ du Royaume de Dieu.

Pour me résumer, je citerai les paroles suivantes de Nitzsch, qui expriment avec concision et netteté la pensée à laquelle je me rattache.

« L'Écriture ne connaît d'autre fondement aux souffrances de Christ que ce même amour de Dieu qui l'a porté à donner son Fils au monde. Il ne faut donc pas aller chercher ailleurs que dans l'amour la nécessité qui oblige le Sauveur à mourir pour consommer l'œuvre de notre rédemption. Mais cet amour possède en lui-même et porte dans toutes ses manifestations sa sauvegarde contre le mal ou le désordre, et en définitive, il ne serait pas amour si cet amour n'était pas saint et juste. La justice de Dieu qui, d'une manière de plus en plus puissante sépare le bien du mal, se manifeste dans le mouvement progressif de la législation ou du gouvernement divin ; mais cette justice qui juge et punit le pécheur, n'est jamais séparée de l'amour. Elle est en lui, elle en procède. Ce qu'elle exige, c'est que le salut soit offert à l'homme déchu dans des conditions telles que le pécheur soit tué dans sa volonté charnelle et pécheresse, et qu'il ne soit pardonné qu'en étant séparé de lui-même. Il faut que la Rédemption salutaire lui donne le pouvoir de se juger, de se punir lui-même, et d'entrer dans la vie par la mort de la pénitence. Ce pouvoir, l'homme ne le trouvait pas en lui-même. La Loi ne le lui donne pas, pas plus que le régime de la patience de Dieu et de l'oubli apparent du péché. L'humanité avait besoin de la communion d'un médiateur, d'un puissant et divin devancier, qui mourût pour lui donner la vie, c'est-à-dire qui, en mourant, portât le coup de mort à la volonté charnelle et au péché. L'injustice du monde (non pas certes la colère de Dieu), l'injustice du monde se comble et s'épuise en quelque sorte en se rendant coupable de la crucifixion du Saint et du Juste. Celui-ci endure dans la gloire de son innocence cette suprême injustice, afin de la

punir en nous par son Esprit. Maintenant est venu le jugement de ce monde; maintenant le Prince de ce monde va être jeté dehors. C'est ainsi que jugé, le monde pécheur est pardonné; c'est ainsi que puni, il est réconcilié. »

Il me resterait maintenant à citer à l'appui de notre manière de voir des textes bibliques. Nous l'avons fait déjà au cours de cette étude; mais il y aurait encore bien des témoignages à invoquer, et surtout, me dites-vous peut-être, bien des passages à discuter. Le temps nous manque pour nous livrer à cette étude. Je ne ferai que rappeler sommairement quelques points. On invoque et non sans raison les nombreux exemples où Jésus pardonne les péchés à ceux qui viennent à lui avec humilité et avec foi, et cela sans faire la moindre mention de la nécessité qu'il y aurait à ce que ce pardon fût en quelque sorte acheté ou conquis au prix de l'immolation d'une victime substituée. Un passage me frappe surtout; c'est la péricope relative au paralytique à qui le Sauveur commence par dire: « Aie bon courage, mon fils, tes péchés te sont pardonnés! » et où il revendique hautement, contre ses adversaires, le droit du Fils de l'homme de pardonner les péchés. Et quelle est la preuve qu'il en donne? Ce n'est assurément pas son futur sacrifice; non, c'est le pouvoir qu'il a de guérir, pouvoir dont il donne sur l'heure une preuve de fait: « Lève-toi, et marche! » Guérison qu'il nous est bien permis de considérer comme le symbole de la guérison spirituelle dont la bonne nouvelle du pardon, l'Évangile, est à jamais la source. Oui, s'il pardonne, s'il a le droit de pardonner, c'est qu'en pardonnant il guérit, il relève, il sanctifie, il fait marcher.

Et qu'on ne nous objecte pas cette parole du Sauveur si souvent invoquée par les partisans de la doctrine traditionnelle, « le Fils de l'homme est venu non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour plusieurs. » Il faut un esprit singulièrement prévenu pour bâtir sur ce mot *λυτρον* la théorie de la substitution, — comme si Jésus n'avait pas dit « celui qui fait le péché est l'esclave du péché, » et « si le Fils vous affranchit vous serez véritablement libres, » — en d'au-

tres termes comme si ce mot de rançon ne faisait pas ici beaucoup plus naturellement allusion à l'esclavage du péché, à cet esclavage dont Jésus vient délivrer tous ceux qui se donnent à lui. Non, son amour ne reculera devant rien pour nous rendre cet inestimable service et, comme le bon Berger qui donne sa vie pour ses brebis, il affrontera pour cela même la mort de la croix.

Restent les paroles de l'institution de la cène : « Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui est répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés. (εις αφεσιν αμαρτιων). » Le sang de la nouvelle alliance ! dit Jésus-Christ ; et d'abord, je ne sache pas que les victimes immolées pour sceller une alliance, soient jamais présentées comme des victimes expiatoires ; mais ce qu'il importe surtout de relever, c'est le mot lui-même, *le sang de l'alliance ou de la nouvelle alliance*. Qu'est-elle, cette nouvelle alliance promise, annoncée par les prophètes et scellée par le Rédempteur ? Jérémie l'avait dit et l'auteur de l'épître aux Hébreux nous le rappelle en reproduisant ses paroles : « Voici les jours viennent où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une nouvelle alliance ;... voici l'alliance que je ferai en ces jours-là, dit le Seigneur ; je mettrai mes lois dans leur esprit, je les écrirai dans leur cœur ; je serai leur Dieu et ils seront mon peuple ;... je pardonnerai leurs iniquités et je ne me souviendrai plus de leurs péchés. » (Jér. XXXI, 31 ; Hébr. VIII, 8.) Eh bien, oui, et sans qu'il soit le moins du monde nécessaire de faire intervenir la doctrine de la substitution, le sang de Christ est bien le sang de la nouvelle alliance, qui annonce, qui assure au pécheur le pardon des péchés, comment et pourquoi ? parce qu'il a la puissance d'écrire la loi de Dieu dans les esprits, de la graver dans des cœurs brisés et repentants.

Si des paroles et des actes du Sauveur, nous passons aux renseignements que l'Écriture nous fournit sur la prédication des apôtres, sur leur manière de concevoir et de présenter ce qu'il a fait pour nous, on s'étonne du silence qu'ils gardent sur cette doctrine d'une rançon que le sang de Christ aurait

payée à la justice offensée. Je ne reviens pas sur cette formule que nous avons déjà relevée : « Dieu a donné à Israël et aux Gentils la repentance et le pardon des péchés. » Mais les faits ne sont pas moins significatifs que les paroles. Prenons, par exemple, le discours de saint Pierre le jour de la Pentecôte qui se termine par cette foudroyante apostrophe : « Que toute la maison d'Israël sache avec certitude que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié!... » A ces mots, et dirais-je, sous le coup de ce jugement, ses auditeurs émus, troublés, s'écrient : Hommes frères, que ferons-nous ? Si jamais il y eut une occasion d'annoncer la Rédemption par le sang du Crucifié, ce fut bien, semble-t-il, celle-là. Mais non, l'apôtre n'aborde ni de près ni de loin ce sujet. Le sang de Christ, le jugement qu'il prononce déploie sa puissance dans des milliers d'âmes, ouvertes comme par le soc de la charrue. Cela suffit. « Repentez-vous, leur dit saint Pierre, oui, repentez-vous et que chacun soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour le pardon de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit. »

Le même apôtre, dans son épître, ne sort pas, quoi qu'on en dise, de cette note. Dans ce beau passage souvent cité et invoqué à tort en faveur de la théorie traditionnelle : « Conduisez-vous avec crainte pendant le temps de votre pèlerinage, sachant que vous avez été rachetés non par des choses périssables comme l'argent ou l'or, mais par le précieux sang de Christ comme d'un agneau sans défaut et sans tache, » rachetés ! rachetés de quoi ? la théorie traditionnelle répond : rachetés de la condamnation éternelle par le sang de l'agneau substitué aux pécheurs ; saint Pierre, lui, ne dit rien de semblable ; il dit, sachant que vous avez été *rachetés de la vaine manière de vivre que vous aviez héritée de vos pères*. Plus loin : « Christ a souffert pour vous, vous laissant un modèle afin que vous suiviez ses traces,... lui qui a porté nos péchés en son corps sur le bois, — je souligne *en son corps*, — afin qu'étant morts au péché nous vivions pour la justice, et par les meurtrissures duquel nous avons la guérison. » Evidemment,

ce qui fait à ses yeux la valeur des souffrances de Christ, c'est qu'il a souffert avec constance en faisant bien, qu'il a accepté et supporté l'injure des hommes pour la flétrir et la juger dans nos consciences, pour nous inspirer la vraie repentance, nous procurer la guérison et nous ramener à Dieu.

Quant à saint Paul, ce serait toute une longue étude à faire pour lui rendre justice et dégager sa responsabilité de la compromettante réputation qu'on lui a faite comme auteur de la théorie traditionnelle. Je n'ai pas le temps d'entrer dans cette discussion ; il me suffira d'observer, et nous sommes, je pense, tous d'accord sur ce point, qu'il y a un abîme entre la haute spiritualité, le profond mysticisme de saint Paul, et la doctrine si extérieure et si choquante qu'a enfantée la scolastique des théologiens. Il y aurait bien plus encore à dire au sujet de saint Jean et de l'auteur de l'épître aux Hébreux. Mais je m'arrête, et, en finissant, je me bornerai à repousser encore en peu de mots une objection qui m'a été adressée plus d'une fois, ce qui m'amènera à formuler ma conclusion.

Eh bien, oui, m'a-t-on dit, vous ne voulez entendre parler que d'une expiation et d'une rédemption morale, c'est-à-dire de l'œuvre de Christ à l'intérieur des âmes. C'est assurément un côté de son œuvre, un côté vrai, essentiel. Mais ce n'est pas tout : il y a le côté objectif de l'œuvre de Christ, et avant de parler de Christ *en nous*, il faut parler de Christ *pour nous*.

Cette objection, je ne la comprends absolument pas. En parlant d'une expiation *morale*, — j'accepte le mot, — dont l'œuvre de Christ et sa croix en particulier est la source, j'entends que cette expiation est en même temps et par cela même positive, historique, objective, mais qu'elle n'est nullement matérielle, encore moins immorale. En bon français et en bonne logique, je ne connais d'autre antithèse à *moral* que ou bien *matériel*, ou bien *immoral*, deux qualificatifs qu'on pourrait peut-être appliquer à mainte conception de l'œuvre soi-disant objective de Christ. Et qu'on y prenne bien garde, ceux qui refuseraient à notre conception morale toute signification posi-

tive et objective, tomberaient dans la plus monstrueuse des hérésies, puisqu'ils en reviendraient rigoureusement à la thèse du positivisme qui refuse à ce qui est moral toute signification positive, toute réalité et toute puissance.

Quoi qu'il en soit, voici ce que nous appellerions le côté objectif de l'œuvre du Sauveur :

1^o Jésus-Christ, Fils de l'homme, second Adam, donné au monde par l'amour de Dieu, — c'est bien ici qu'est le miracle, « le grand mystère de piété, » — Jésus-Christ a réalisé historiquement l'idéal de l'homme, l'homme tel que Dieu le veut. Il s'est uni à notre race par la solidarité d'un amour sans bornes ; il s'est constitué le représentant et la tête de cette humanité nouvelle qu'il venait appeler à l'existence. Il s'est sanctifié lui-même à travers toutes les vicissitudes et toutes les douleurs de l'existence telle que le péché nous l'a faite, et il est ainsi parvenu à la perfection. En même temps qu'il glorifiait Dieu sur la terre, il glorifiait l'homme dans sa personne ; il le réhabilitait, il prouvait que l'homme n'est pas cette créature contradictoire que nous sommes tous ; il justifiait la sagesse de Dieu et il replaçait l'humanité dans sa position normale vis-à-vis de son créateur. Bref, il a obéi, il a aimé ; dans sa vie tout entière et dans sa mort, qui a été une action bien plus encore qu'une passion, il a offert à Dieu au nom de l'humanité une offrande et un sacrifice de bonne odeur, — œuvre objective s'il en fût, et dans le vrai sens du mot, — la plus grande, la plus féconde que l'histoire ait à nous montrer.

Mais ce n'est pas tout. 2^o Ce Juste, ce seul juste a exercé et ne cesse pas d'exercer le jugement de ce monde, non seulement par la lumière qu'il fait briller dans nos ténèbres, mais encore par les souffrances et par la mort qu'il a endurées de la part des pécheurs, — jugement moral qui réveille les consciences, qui crée dans les âmes réceptives cette vraie repentance dont nous étions par nous-mêmes incapables, cette mort du vieil homme qui est la vraie expiation et la seule condition du pardon. C'est ainsi que la croix de Christ est devenue sagesse et puissance de Dieu pour le salut de tous ceux

qui croient. C'est ainsi que Jésus-Christ est et reste notre caution vis-à-vis de la justice de Dieu, attendu qu'il a le pouvoir de sanctifier parfaitement ceux qui par la foi entrent en communion avec lui et deviennent en lui les objets du bon plaisir du Père céleste. — C'est ici que le côté objectif de l'œuvre de Christ se soude et en quelque manière se confond avec son côté subjectif.

La conclusion à tirer de tout ce qui précède, c'est qu'il n'y a rien d'extérieur, rien de juridique dans cette œuvre de rachat et d'expiation que la grâce de Dieu a accomplie en notre faveur par la croix de Christ. Tout y est esprit et vie. Le Seigneur ne nous l'a-t-il pas dit ? après avoir affirmé que sa chair est vraiment une nourriture et que son sang est vraiment un breuvage, « c'est l'Esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien ; les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie. »

Que Dieu en soit béni ! en dépit d'une mauvaise théologie, l'esprit de Christ n'a pas cessé d'agir et de répandre la vie.

Quand nous disions : Paix, paix, là où il n'y a point de paix, Christ est venu ; il a rendu visible en quelque sorte par sa mort et par le mystère de son agonie l'éternel jugement que nous devons craindre. Il nous a aimés, il nous a attirés sur son cœur palpitant de sympathiques terreurs, palpitant jusqu'à se briser. Il nous a communiqué son émotion, son trouble, ses angoisses, et puis, quand au pied de sa croix nous avons appris à sentir nos péchés, surtout quand nous avons appris à les détester et que nous menons deuil sur Celui que nos mains ont percé, ce divin Ami nous fait entendre cette bonne nouvelle : Tout est accompli, vous tous qui croyez en moi, vous êtes déjà nets ; c'est moi qui vous console, qui vous fais revivre, qui vous sauve ; c'est moi qui vous conduis à mon Père et à votre Père, à mon Dieu et à votre Dieu.

Nouvel homme, donné au monde pour amener plusieurs enfants à la gloire, Jésus représente donc devant Dieu cette humanité dont il est le Chef et le Sauveur. Il la précède spirituellement comme son souverain sacrificateur ; il est sa lumière, il est sa conscience, il est sa délivrance. Il la couvre par sa parfaite

justice et il est sa caution, en attendant qu'il l'ait entièrement transformée par la puissance de son Esprit de lumière et de vie.

Arrivé au terme de ce trop long travail, que je n'ai pas su abrégé comme je l'aurais voulu, qu'il me soit permis de faire un rapprochement qui ne manque pas plus d'à-propos aujourd'hui qu'il y a vingt et quelques années¹.

M. Ed. de Pressensé venait de publier son livre, *Jésus-Christ, son temps, sa vie et son œuvre*. Ce livre avait soulevé un orage et M. A. de Mestral s'était fait l'écho parmi nous des foudres lancées par MM. G. Monod et le comte de Saint-George. Il s'agissait déjà de l'inspiration et de l'expiation, deux sujets sur lesquels M. de Pressensé avait hasardé des vues qui avaient, disait-on, scandalisé l'Eglise.

A ce propos je fis le rapprochement que voici.

Les amis de Job étaient, dans leur temps, de rudes orthodoxes. Partant d'une donnée fondamentale de l'Ancien Testament, que le mal poursuit le méchant, ils font de ce principe une cruelle application à l'infortuné qu'ils voient renversé sous le coup de toutes les calamités. Ils disent assurément de fort belles choses, et pourtant ils auraient mieux fait de se taire. Ils n'admettent pas que la croix puisse être autre chose qu'une manifestation de la justice rétributive qui règne dans les cieux; ils n'admettent pas que les affreux malheurs qui viennent de frapper leur respectable ami puissent s'expliquer autrement que comme l'exacte punition de quelque crime énorme qu'une coupable hypocrisie a bien pu déguiser aux yeux des hommes sous le masque de la piété, mais qu'elle n'a pu cacher aux yeux de Dieu. Ils accablent donc leur ami. Le système chez eux a étouffé le sentiment et ils prêtent au Tout-Puissant l'étroitesse d'esprit et de cœur qui inspire leurs beaux discours.

Quant à Job, aux prises avec la souffrance et avec les douloureux problèmes qui se dressent devant sa pensée aux abois, il est certainement beaucoup moins orthodoxe que ses fâcheux

¹ Qu'il nous suffise d'une simple allusion au factum de M. E. Faucher, *Observations laïques sur les tendances actuelles de la théologie*.

amis. Il est peut-être imprudent dans ses pensées, dans ses discours; il ose poser au Tout-Puissant des questions indiscrettes; mais du moins, il ne lui impute rien qui soit indigne de son caractère et de ses perfections.

Et voici, à la fin du livre, ce n'est pas sans quelque étonnement que nous lisons ces paroles: « L'Éternel dit à Eliphaz de Thémaïn : ma colère s'est enflammée contre toi et contre tes deux amis, parce que vous n'avez pas parlé de moi avec droiture comme l'a fait mon serviteur Job. »

Arrivons aux orthodoxes d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, il y a sans doute plus d'un infortuné dont la situation morale peut être comparée à celle du Job de la Bible. Il y a des chrétiens sincères — que de noms connus ne pourrait-on pas citer! — dont la fortune spirituelle a été compromise par les orages du temps présent. Le souffle brûlant du désert est venu faner la fleur naïve des croyances de leur jeunesse; que sais-je, hélas! leur maison, trop légèrement bâtie sur le sable des traditions théologiques et pourtant humaines, ils l'ont vue renversée et leurs trésors dispersés. Ils souffrent, ils se recueillent; ils cherchent; ils interrogent leur conscience, ils interrogent le ciel; de douloureuses questions se dressent devant eux;... et voici les amis qui devraient les consoler et les relever, tantôt gardent vis-à-vis d'eux un silence accusateur, tantôt se livrent à leur égard à des insinuations malveillantes, et leur opposent sèchement les formules d'un système théologique en dehors duquel il n'y a pas de salut.

C'est le cas en particulier sur la question qui vient de nous occuper. Nos orthodoxes ne connaissent que la justice rétributive, *justitia vindicatrix*, et quand ils voient le Seigneur Jésus cloué sur une croix, comme il n'est pas possible d'admettre un seul instant que ce juste y soit cloué pour ses péchés, ils en concluent de toute nécessité qu'il doit y être pour nos péchés, qu'il subit à notre place tous les coups de la colère de Dieu, même les tortures infernales qui nous étaient destinées. Ils font de beaux discours sur les droits de Dieu, sur les exigences de son honneur et de sa justice, et ils veulent que nous admirions avec eux cette justice aveugle qui prend son bien

où elle le trouve, fallût-il même le prendre dans son propre trésor. Hélas ! c'est trop nous demander, et nous nous efforçons de trouver notre chemin sur une autre voie, d'expliquer les souffrances du Sauveur autrement que comme un effet de la justice rétributive, de les comprendre comme une épreuve à laquelle le Fils de l'homme devait être soumis pour faire éclater la gloire de sa sainte obéissance et de son amour infini pour des frères dont il a épousé la cause et qu'il veut amener par la repentance au salut, par la mort à la vie. Il se peut que nous commettions des imprudences ; il se peut que nous nous laissions aller à des témérités dans un sujet où les anges même désirent voir jusqu'au fond ; mais si nous sommes sincères et droits de cœur, Dieu nous le pardonnera comme il pardonna à son serviteur Job. De la crise théologique que nous traversons jailliront de nouvelles clartés et à la fin la grande voix d'en haut proclamera que Job, tout égaré qu'il ait été par moment, a mieux parlé de Dieu et des choses divines que ne l'ont fait ses trop rigides amis. Comme le disait jadis M. de Pressensé : le plein soleil de l'éternité nous réserve bien des surprises ; — j'ajoute, bien plus encore que l'épilogue du livre de Job.
